



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **10 avril 2017**

Délibération n° 2017-1862

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : Requalification du chemin de Champlong - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Abadie

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 21 mars 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 12 avril 2017

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gaillout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Hobert, MM. Huguet, Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Picard, Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Passi, Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Berra (pouvoir à Mme Maurice), M. Bravo (pouvoir à Mme Ghemri), Mmes Iehl (pouvoir à M. Hémon), Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Piegay (pouvoir à Mme Poulain), Veron (pouvoir à M. David).

**Conseil du 10 avril 2017**  
**Délibération n° 2017-1862**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Saint Cyr au Mont d'Or

objet : **Requalification du chemin de Champlong - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 15 mars 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'aménagement de la deuxième phase du chemin de Champlong à Saint Cyr au Mont d'Or a été inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020, par délibération du Conseil de la Métropole n° 2015-0475 du 6 juillet 2015.

### **I - Contexte**

Le chemin de Champlong est une voie structurante qui permet de faire la liaison entre plusieurs équipements publics (école, stade) et qui aboutit dans sa partie basse sur Lyon 9°.

Un premier tronçon du chemin de Champlong, situé entre la rue de Serpoly et le chemin des Combes, a été aménagé en 2014 dans le cadre de la précédente programmation pluriannuelle des investissements 2008-2014.

Sur le deuxième tronçon situé au sud de la première tranche réalisée, on constate des vitesses élevées et une absence de cheminement piétons et modes doux.

### **II - Projet**

Les objectifs de cet aménagement sont :

- élargir la voie afin de créer un cheminement modes doux sécurisé,
- réduire les vitesses des véhicules,
- sécuriser le carrefour chemin de Champlong/rue de la Chaux.

Le projet prévoit :

- des acquisitions foncières sur 10 tènements représentant une surface totale de 718 mètres carrés,
- l'élargissement de la voie avec reconstruction des murs de clôture,
- la création d'un trottoir de 4 mètres permettant la mise en place d'une piste cyclable bi-directionnelle de 2,5 mètres de largeur,
- la construction d'un plateau ralentisseur au carrefour avec la rue de la Chaux.

### **III - Calendrier prévisionnel**

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- autorisation de programme complémentaire travaux : septembre 2017,
- procédure d'appel d'offres : fin 2017 - début 2018,
- réalisation des travaux de voirie : 2018.

#### **IV - Montage financier**

La présente demande d'individualisation partielle d'autorisation de programme s'élève à 250 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal pour prendre en charge les acquisitions foncières (200 000 €) ainsi que les études diverses et sondages (50 000 €) sur l'exercice 2017. Une demande d'individualisation complémentaire d'autorisation de programme sera présentée au deuxième semestre 2017 pour la prise en charge des travaux d'aménagement ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

#### **DELIBERE**

**1° - Approuve** la requalification du chemin de Champlong à Saint Cyr au Mont d'Or.

**2° - Décide** l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 250 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal en 2017, sur l'opération n° 0P09O5378.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 12 avril 2017.**